Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Cabinet du préfet
Direction des sécurités
Service interministériel de défense et
de protection civiles
Bureau de la planification et de la gestion de crise
Pôle planification dispositions spécifiques ORSEC

Nice, le 08 JUIL. 2019

Le préfet des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs les maires des Alpes-Maritimes

Affaire suivie par : Sylvie Toffin
tel : 04.93.72.23.93
Alpes-✉: pref-sidpc@alpes-maritimes.gouv.fr

Objet : Campagne nationale 2019 de prévention des noyades.

P. J. : 3 affiches.

Chaque année en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière.

L'enquête épidémiologique triannuelle sur les noyades, menée par l'Agence nationale de santé publique, a recensé, entre le 1er juin et le 30 septembre 2018, 1 649 noyades accidentelles dont 406 ont été suivies de décès.

L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades.

Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics. C'est la raison pour laquelle le ministère de l'intérieur s'associe à nouveau, cette année, au ministère des solidarités et de la santé, au ministère des sports et à Santé publique France pour la campagne nationale 2019 de prévention contre les risques liés à la baignade. ;

L'affiche « pour se baigner en toute sécurité » et la brochure « se baigner sans danger » sont téléchargeables à l'adresse suivante https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades.

Des ressources sur les activités nautiques et aquatiques sont également disponibles sur la page dédiée du ministère des Sports :
http://preventionete.sports.gouv.fr/baignade.

Mme Roxana Maracineanu, ministre des sports, a également lancé un plan national d'aisance aquatique pour lequel 7 tutoriels sont disponibles sur le site www.sports.gouv.fr/Aisance-Aquatique/. L'objectif de tous ces supports est la sensibilisation du grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir.

Je vous invite donc à télécharger ces affiches et brochures, à les exposer dans les lieux placés sous votre autorité fréquentés par le public et à les mettre en ligne sur le portail internet de votre commune.

Je vous remercie par avance pour votre implication dans cette campagne de sensibilisation du public qui ne trouve son efficacité que dans l'engagement de tous et vous adresse, pour votre parfaite information, un exemplaire de la brochure susvisée.

Un grand merci à vous !

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet
CAB-A 3959

Jean-Gabriel DELACROY